

## Objectif J2

Gérer le patrimoine naturel de manière coordonnée

Indicateur - Nombre de réunions de coordination « verte » ou  
« bleu » réalisées annuellement

NATURE

Action

71

## Elaborer un cadre pour la coordination de l'ensemble des entités ayant un lien avec le patrimoine vert et bleu

### Contexte

Le nombre d'acteurs, public ou privé, institutionnel ou associatif, locataire ou propriétaire... qui interagissent sur le patrimoine naturel ucclois est conséquent (plus de 40 entreprises d'espaces verts, au moins 5 services communaux, au moins 4 institutions régionales...). Cette diversité d'intervenants n'agit malheureusement pas en concertation, entraînant des décalages dans les aménagements ou services proposés et les lignes directrices formulées par les différentes institutions.

### Développement de l'action

En élaborant un cadre destiné à coordonner les entités ayant un lien avec le patrimoine vert et/ou bleu, la Commune souhaite regrouper l'ensemble des énergies disponibles et ainsi accélérer la transition vers une haute qualité environnementale de l'ensemble des espaces naturels ucclois.

- Coordination verte : systématiser, sur le modèle de la coordination mise en place pour les plans de gestion des cimetières communaux (action 72), des réunions de coordination entre les différents services en charge de la gestion des espaces verts (associer l'IBGE et les sociétés sous-traitantes). Y intégrer, quand nécessaire, le personnel chargé de mettre en œuvre ces plans de gestion (Cf. action 72).
- Coordination eau : élargir l'action de la coordination existante (services communaux et Vivaqua). Y adjoindre quand nécessaire tous les acteurs : l'IBDE, l'IBGE, le service eau de la Vlaams Gewest, des représentants des habitants inondés et des habitants du quartier Fond'Roy, des experts. Traiter notamment des questions de pollution croissante des eaux de captage de la Forêt de Soignes, de la problématique liée à l'absence d'égouts dans certains quartiers, des égouts séparatifs, e.a. avenue de la Chênaie, de la problématique générale des inondations, de la connexion des ruisseaux à l'égout, de l'opportunité des bassins d'orage prévus dans le Plan Pluie...

Etablir, quand nécessaire, des ponts entre la Coordination verte et la Coordination eau.

### Enjeux en matière de développement durable

Environnementaux : création d'une synergie ayant pour but l'amélioration du patrimoine vert et bleu.

Economiques : identification de choix stratégiques viables.

Sociaux : favorise la concertation et le dialogue entre les différents acteurs.

### Indications de calendrier

Action en cours à pérenniser et améliorer.

### Acteurs

Pilote(s)	Service Vert (coordination verte) et Service Voirie (coordination bleue)
Service(s)	Environnement, Urbanisme, Promotion des espaces publics et des espaces verts publics a.s.b.l.
Autre(s)	IBGE, IBDE, Vivaqua, Vlaams Gewest, habitants, associations (SOS Kauwberg, Natagora...), entreprises, sous-traitants, etc.

### Moyens financiers

### Evaluation de l'action

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

### Lien(s) vers action(s)

72